

---

## COMBRET - CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

---

A l'ordre du jour du conseil :

- Des délibérations ont été votées pour l'acquisition de nouvelles parcelles de terrains d'environ 60 ares situés aux abords du village en prévision de futurs aménagements.
- Le conseil a également délibéré pour se porter acquéreur d'une habitation situé à proximité de la mairie constituée de 2 logements indépendants pouvant mettre mis en locatif et incluant du patrimoine (four à pain, cabanon) pouvant être aménagés pour une valorisation et des animations.
- Les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable des Rives du Tarn (SIAEP des Rives Du Tarn) ont été approuvés
- Le conseil a validé le programme de renouvellement des éclairages publics du village de Combret, et des hameaux de St Amans et de Bétirac. Sur un programme de 3 ans (2021 à 2022), l'ensemble des luminaires actuels seront remplacés par des luminaires à LED, beaucoup moins énergivores.

En questions diverses :

La Communauté de Communes Monts Rance et Rougier propose de réaliser un achat groupé pour l'acquisition d'un défibrillateur. Le conseil municipal est d'accord il sera installé à l'affichoir situé place du château avec une armoire extérieure.

Le maire informe de la tenue prochaine de la réunion de la C.C.I.D Commission Communale des Impôts Directs en lien avec les services du cadastre.

Des toilettes publiques seront installé en bas du village. Il est proposé d'aménager le rez-de-chaussée du micro-gîte communal qui se situe à proximité de la place du Barry.

Les travaux d'extension d'éclairage public pour le terrain de pétanque, la calade entre la rue du barry et la mairie et le passage du Gouffio vont être réalisés en avril et mai (génie civil et installation des luminaires).

Suite à la réunion « inter associations », Monsieur le Maire fait un point des animations des différentes animations qui sont projetés pour la période estivale.

Au mois d'avril, la Fédération Départementale de pêche organisera à Combret une journée d'initiation à la pêche pour les enfants (à partir de 8 ans).

Le GAEC du Buis situé à La Loubière a déposé un permis de construire pour la création d'un atelier de fabrication de pâtes, farines et pains sous label « bio ». L'activité débutera à l'automne. La Communauté de Communes Monts Rance et Rougier pourrait attribuer une aide économique pour ce projet.

Il est prévu de demander des devis pour l'acquisition de bancs et tables de pique-nique pour la salle « info tourisme » et le terrain de pétanque.

Les travaux de la salle de loisirs sont presque terminés. L'entreprise Puech doit changer la porte. Une fois que les conditions sanitaires le permettront, cette salle sera mise à disposition des habitants de la commune et des associations selon des modalités restant à définir.

Après avoir contacté Mme Aurélie CONDOMINES, photographe, le conseil valide la commande pour la réalisation de photos de Combret, qui serviront à alimenter les réseaux sociaux et le nouveau site Internet.

Le bulletin municipal va être distribué par La Poste courant de ce mois d'Avril.